

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<p>DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME</p> <p>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE</p> <p>Date de convocation : 17/04/09</p> <p>Date de publication : 04/05/09</p>	<p>SÉANCE DU 27 AVRIL 2009 À DOMPIERRE SUR MER</p> <p>Sous la présidence de : M. Maxime BONO, Président</p> <p>Autres membres présents : Mme Marie-Claude BRIDONNEAU, Mme Suzanne TALLARD, M. Michel-Martial DURIEUX, M. Denis LEROY, M. Guy DENIER, M. Jacques BERNARD, M. Christian GRIMPRET, M. Guy COURSAN, M. Daniel GROSCOLAS, M. Henri LAMBERT, M. Christian PÉREZ, M. Aimé GLOUX, Mme Soraya AMMOUCHE, Mme Nicole THOREAU, M. Jacques LEGET, M. Patrick ANGIBAUD, Mme Marie-Anne HECKMANN, Vice-présidents,</p> <p>M. Yves AUDOUX, M. Michel AUTRUSSEAU, Mme Saliha AZÉMA, M. Bruno BARBIER, Mme Brigitte BAUDRY, Mme Catherine BENGUIGUI, M. Michel BOBRIE, Mme Marie-Sophie BOTHOREL, M. Alain BUCHERIE, M. Jean-Pierre CARDIN, Mme Marie-Thérèse CAUGNON, M. Jean-Pierre CHANTECAILLE, M. Jean-Claude CHICHÉ, Mme Christelle CLAYSAC (à partir de la 6^{ème} question), M. Jean-Claude COUGNAUD, Mme Marie-Thérèse DELAHAYE, M. Pierre DERMONCOURT, M. Paulin DEROIR, M. Alain DRAPEAU, Mme Sylvie DUBOIS, Mme Sylviane DULIOUST, M. Olivier FALORNI, Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX, M. Gérard FOUGERAY, Mme Nathalie GARNIER, M. Dominique GENSAC, Mme Bérandère GILLE, Mme Brigitte GRAUX, M. Christian GUICHET, Mme Josseline GUITTON, Mme Anne-Laure JAUMOUILLE, Mme Virginie KALBACH, M. Guillaume KRABAL, Mme Sabrina LACONI, M. Patrick LARIBLE, M. Arnaud LATREUILLE, M. Daniel MATIFAS, Mme Esther MÉMAIN, M. Sylvain MEUNIER, Mme Sylvie-Olympe MOREAU (à partir de la 6^{ème} question), M. Habib MOUFFOKES, M. Marc NÉDÉLEC, M. Yvon NEVEUX, Mme Brigitte PEUDUPIN, Mme Annie PHELUT, M. Michel PLANCHE, M. Yannick REVERS, M. Jean-Pierre ROBLIN, Mme Véronique RUSSEIL (à partir de la 3^{ème} question), M. Jean-Marc SORNIN, Mme Marie-Laure TISSANDIER, M. Michel VEYSSIÈRE, M. Abdel Nasser ZERARGA, Conseillers</p> <p>Membres absents excusés : M. Jean-François FONTAINE procuration à M. Maxime BONO, M. Yann JUIN procuration à M. Jean-Pierre ROBLIN, Mme Maryline SIMONÉ procuration à M. Denis LEROY, M. Jean-François VATRÉ, M. Jean-Louis LÉONARD procuration à Yvon NEVEUX, Mme Nathalie DUPUY procuration à Mme Esther MÉMAIN, M. Pierre MALBOSC procuration à Mme Maryse FLEURET-PAGNOUX, M. Jean-François DOUARD procuration à M. Yves AUDOUX, M. Jean-Pierre FOUCHER procuration à M. Yannick REVERS, M. Patrice JOUBERT procuration à M. Alain BUCHERIE, Vice-président</p> <p>M. René BÉNÉTEAU procuration à M. Jean-Claude CHICHÉ, Mme Christelle CLAYSAC (jusqu'à la 5^{ème} question), M. Vincent DEMESTER procuration à M. Abdel Nasser ZÉRARGA, M. Jack DILLENBOURG procuration à Mme Catherine BENGUIGUI, Mme Patricia FRIOU procuration à Mme Brigitte PEUDUPIN, Mme Lolita GARNIER, M. Gérard GOUSSEAU procuration à M. Henri LAMBERT, M. Dominique HEBERT procuration à M. Daniel MATIFAS, M. Philippe JOUSSEMET, M. Charles KLOBOUKOFF procuration à M. Olivier FALORNI, M. David LABICHE, Mme Joëlle LAPORTE-MAUDIRE procuration à M. Patrick ANGIBAUD, Mme Sylvie-Olympe MOREAU (jusqu'à la 5^{ème} question), Mme Dominique MORVANT procuration à M. Pierre DERMONCOURT, M. Jean-Louis ROLLAND, Mme Véronique RUSSEIL (jusqu'à la 2^{ème} question), Mme Christiane STAUB procuration à M. Gérard FOUGERAY, Conseillers</p> <p>Secrétaire de séance : M. Philippe MASSONNET</p>
---	--

Nombre de membres en exercice :	96	Bulletins litigieux :	0
Nombre de membres présents :	70	Abstentions :	0
Nombre de membres ayant donné procuration :	19	Suffrages exprimés :	88
Nombre de votants :	88	Pour l'adoption :	88
		Contre l'adoption :	0

N° 4

Titre / GARANTIES D'EMPRUNTS AUPRÈS DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS - OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA C.D.A. - ACQUISITION 4 LOGEMENTS RUE SAINT VINCENT - PUILBOREAU

Madame BRIDONNEAU expose que,

Vu l'article R 221-19 du code monétaire et financier,

Vu les articles L 2252-1 et L 2252-2 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 2298 du Code Civil,

Dans le cadre de l'acquisition de 4 logements rue Saint François à Puilboreau, l'Office Public de l'Habitat de la CDA sollicite la Communauté d'Agglomération de La Rochelle afin d'apporter sa garantie pour six emprunts qu'il doit souscrire auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

En conséquence, il est proposé au Conseil communautaire :

Article 1^{er} : d'accorder sa garantie pour le remboursement des emprunts que l'Office Public de l'Habitat de la CDA. propose de contracter.

Caractéristiques des prêts 3 logements PLUS	Prêt PLUS principal	Prêt PLUS foncier	Prêt Energie performance
Montant	125 979 €	35 221€	21 577 €
Durée totale du prêt	40 ans	50 ans	40 ans
Taux d'intérêt actualisé	3,10%		2,20%
Périodicité des échéances:	annuelle		
Taux annuel de progressivité	0,50%		
Révisabilité des taux d'intérêts et de progressivité	En fonction de la variation du taux du livret A sans que le taux de progressivité révisé puisse être inférieur à 0%		

Caractéristiques des prêts 1 logement PLAI	Prêt PLAI principal	Prêt PLAI foncier	Prêt Energie performance
Montant	30 913 €	15 106€	9 254 €
Durée totale du prêt	40 ans	50 ans	40 ans
Taux d'intérêt actualisé	2,30%		2,20%
Périodicité des échéances:	annuelle		
Taux annuel de progressivité	0,50%		
Révisabilité des taux d'intérêts et de progressivité	En fonction de la variation du taux du livret A sans que le taux de progressivité révisé puisse être inférieur à 0%		

Les taux d'intérêts indiqués sont établis sur la base du livret A et du taux de commissionnement des réseaux collecteurs du livret A en vigueur à la date du 1^{er} février 2009.

Les taux d'intérêts et de progressivité indiqués ci-dessus sont susceptibles de varier en fonction de la variation du taux du Livret A et/ou du taux de commissionnement des réseaux collecteurs. En conséquence, les taux du livret A et de commissionnement des réseaux collecteurs effectivement appliqués aux prêts seront ceux en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt garanti par la présente délibération.

Article 2: qu'au cas où l'organisme, pour quelque motif que ce soit ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'il aurait encourus sur ces prêts, la Communauté d'Agglomération s'engage à en effectuer le paiement en son lieu et place, sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ces règlements.

Article 3 : de s'engager pendant toute la durée, ci-dessus mentionnée, des prêts, à libérer, en cas de besoin, les ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

Article 4 : d'autoriser Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération ou son représentant :

- à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et l'emprunteur,
- à signer les conventions

Madame FLEURET-PAGNOUX ne prend pas part au vote.

CES PROPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTÉES,
POUR EXTRAIT CONFORME,
POUR LE PRÉSIDENT,
LA VICE-PRÉSIDENTE